



53^{ème} année

PLOURIN

N° 09

Mardi

03 Mars 2026

/ NAISSANCE /

N° 02 – Azenor, Louise SALAÜN, fille de Thomas SALAÜN et Laurie, Gaétane MAUDUIT, domiciliés « 39 rue Saint-Budoc » à PLOURIN (Finistère), née à BREST (Finistère) le 03 Février 2026.

/ APPLICATION « INTRAMUROS » /

La Commune de PLOURIN débarque sur l'application IntraMuros !!! Une application dédiée à la communication entre la collectivité et les habitants. Vous pouvez y retrouver les actualités locales, les événements à venir, des alertes en temps réel ainsi que divers services pratiques (commerce, santé, etc...). Vous pouvez aussi signaler un problème à la mairie (voirie, éclairage public...). Vous avez besoin d'aide pour son installation et son utilisation ? Venez au cyberspace. Christophe et Sébastien se feront un plaisir de vous accompagner.

/ CYBERIA /

Dimanche 08 Mars à 17h - Cinéma 4/5€ - « LA CHAMBRE D'Â CÔTÉ » - Date de sortie 08/01/25 (1h47) – Comédie dramatique - Drame – De Pedro Almodovar, avec Tilda Swinton, Julianne Moore, John Turturro, ... LION D'OR VENISE 2025. Ingrid et Martha, amies de longue date, ont débuté leur carrière au sein du même magazine. Lorsqu'Ingrid devient romancière à succès et Martha, reporter de guerre, leurs chemins se séparent. Mais des années plus tard, leurs routes se croisent dans des circonstances troublantes... DNA : Tout dans ce film limpide doit à la délicatesse ; la mise en scène pudique ; les actrices magistrales, Tilda Swinton frêle radieuse, Julianne Moore tendre précieuse. C'est beau, sublime et déchirant.

/ CYBERESPACE / 02 98 04 37 44 - cyber@plourin.fr.

Ouvert du Lundi après-midi au Samedi matin : Matin de 9h à 12h – Après-midi de 13h30 à 18h, sauf le lundi, ouvert jusqu'à 20h.
Tous les Lundis, Travaux Pratiques de 17H00 à 20H00 (vous pouvez arriver à 19H15).

Samedi 07 Mars – 10H à 11h30 – CAFÉ IA - Cyberspace

Un Café IA c'est très simple, c'est à la fois un espace d'écoute et de rencontre, un moment de débat et d'échange, une plateforme de mise en commun et d'apprentissage. Un Café IA est informel, frugal, gratuit et pour tout le monde. Venez faire le jeu " des post-it, c'est bien - c'est mal " - Gratuit - Sur inscription : 02 98 04 37 44 - cyber@plourin.fr

/ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE /

Horaires d'ouvertures : le Lundi de 16h30 à 18h30 - le Mercredi de 10h à 12h – le Samedi de 10h à 12h.

Catalogue accessible sur l'adresse : <https://bibliotheque-plourin.fr> ou sur le site de la commune rubrique "Services - bibliothèque".

/ ECOLE DE PLOURIN /

Les **PORTES OUVERTES** de l'école auront lieu le **Vendredi 20 Mars de 17h30 à 19h00**.

Toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir. Vous pourrez visiter l'école et voir les différents projets et productions des élèves dans chaque classe.

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école de Plourin pour la rentrée 2026/2027 peuvent dès à présent prendre rendez-vous avec la directrice par téléphone au **02 98 04 38 18** ou par mail : ecole.plourin@gmail.com.

/ AIDE AUX DEVOIRS /

Reprise de l'aide aux devoirs tous les mardis à 18H00 à la salle Enezenn avec Marie Christine Michelet et Aninte Ambroise.
Cette aide s'adresse aux collégiens et lycéens, elle est gratuite. Renseignements : 06 19 68 01 62.

/ PETITE REINE PLOURINOISE /

Tous les Jeudis, Marche - Départ 14h, Parking de la Gare. **Dimanche 08 Mars** : Cyclo – VTT & Marcheurs, départ 9h00 du local.

/ ASSOCIATION JEUNES DU FOUR /

Infos & Inscriptions : jeunesdufour@gmail.com - inscriptions.jdf@gmail.com – Lysiane, 06 15 88 85 57 – Samuel, 07 45 22 29 63.

/ AVIS DIVERS /

MAIRIE- AGENCE POSTALE : Bureaux ouverts tous les jours du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h – Samedi, de 9H à 11H30. Mairie : 02 98 04 31 57. Agence Postale : 02 98 04 31 50. Site : www.plourin.fr Courriel : accueil@mairie-plourin.fr

Les bureaux seront exceptionnellement fermés le Jeudi 05 Mars, après-midi.

RECENSEMENT - JOURNÉE DU CITOYEN : Il est rappelé que les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans le mois de leur 16ème anniversaire révolu. Apporter le Livret de Famille.

PAROISSE : **Samedi 07 Mars** : Messes à 18H à Lampaul-Ploudalmézeau et Lamber

Dimanche 08 Mars : Messes à 9H30 à Ploudalmézeau et Lampaul-Plouarzel – 11H00 à Saint-Renan, Porspoder et Le Conquet.

CABINET INFIRMIER : Mmes DOLL Delphine et BOLEZ Virginie, infirmières libérales, à PLOURIN - Place An Ty Kear. ☎ 06 47 50 75 60.

A.T. TAXI : Pour tous vos déplacements, transport de malade assis toute distance, transport scolaire conventionné. ☎ 06 45 74 92 24.

CL & LUI COIFFURE : Le salon est fermé jusqu'au 02 Mars inclus.

DISTRI CLUB MÉDICAL - PLOURIN : ZA de Keryar - plourin@districlubmedical.com - ☎ 02 98 45 28 40 – Pour particuliers et professionnels : Importante gamme de produits disponibles.

AZELLIZ BASKET : Samedi 07 Mars - U11M Contre PLOUZANE, RDV, 12h30 à Plourin salle omnisports
U15F 2 Contre MORLAIX ST MARTIN, RDV 14h00 à Plourin salle omnisports

BIBLIOTHEQUE - LANILDUT : Exposition « **Notes multicolores** », jusqu'au **11 Mars** : Jacques PELLEN, guitariste et compositeur de la scène musicale bretonne, est entré en peinture en 2003. Un parcours pictural, comme une évidence, salué par plusieurs Premiers Prix de « Couleurs de Bretagne ». Découvrez des aquarelles et des acryliques à la technique maîtrisée illustrant la campagne et le littoral bretons.

MFR CFA PLABENNEC & PLOUDANIEL : **Portes ouvertes les Vendredi 06 Mars, de 17H à 19H & le Samedi 07 Mars, de 9H à 17H.** Formations scolaires par ALTERNANCE : 4^{ème} et 3^{ème} Découverte des métiers - Formations scolaires par ALTERNANCE ou par APPRENTISSAGE CAPA et BAC PRO dans les métiers du Paysage, de l'Horticulture et de l'Agriculture - Formations Adultes par Contrat d'ALTERNANCE ou APPRENTISSAGE : Maçon en Voirie et Réseaux Divers - Ouvrier Paysagiste - Constructions Paysagères - Production-Transformation-Commercialisation des Produits Fermiers - CAP Intervention en Maintenance Technique des Bâtiments - CAP FLEURISTE - BTSA Aménagements Paysagers. Renseignements au 02.98.40.40.73 - mfr.plabennec@mfr.asso.fr - www.mfr-plabennec-ploudaniel.fr.

CFA BRETAGNE : **Portes ouvertes le Samedi 07 Mars, de 9H à 16H**, sur le campus à Quimper, 1 rue François Marie André – Moulin des Landes. Formations du CAP au BTS. Inscriptions : BATIMENT-CFA.BZH

ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER – FORMATION DES AIDANTS : « Vous accompagnez un parent ou un proche atteint de la maladie alzheimer ou d'une maladie apparentée ? L'association vous propose une formation gratuite, avec le soutien de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie), l'ADMR et le Département du Finistère. 14H de formation animée par une psychologue et une bénévole les 7 – 14 – 21 et 28 Mars & 02 Mai, de 14H à 16H30, à la maison ADMR Ty Cocon à PLOUARZEL. Renseignements : 02 98 44 90 27 – secretariat29@alzheimer.org – www.francealzheimer.org/finistere.

FNATH (Fédération des accidentés de la vie) : Les permanences administratives ont lieu sur rendez-vous les jours ouvrés, de 9H à 18H. L'association apporte une aide juridique et administrative aux victimes d'accidents de la vie, du travail, de la route, de maladie professionnelle, en situation de handicap.... pour faire reconnaître leurs droits. Aide au montage dossier MDPH. Pour tout renseignement : M. Gourmelon Tel. 06 49 84 90 73. Email : fnath.paysdiroise@gmail.com.

A. D M. R. du PAYS D'IROISE : Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile - Accueil dans les locaux du CDAS de PLOUDALMÉZEAU, 36 Rue de Brest, les Lundis et Mercredis matin de 8h à 12h et les Vendredis de 14h à 17h. Contact : 02 98 48 06 90 - www.admr-paysdiroise.fr

A. D M. R. du PAYS D'IROISE : **Activités gratuites pour les + de 60 ans et les proches aidants à la Maison ADMR Ty Cocon à Plouarzel.** N'hésitez pas à venir essayer ! Nous proposons jusqu'à fin juin des ateliers très divers : cuisine et repas partagé, yoga du rire, relaxation en musique, mieux gérer son sommeil, gestes de premiers secours, danse sur chaise, danse dynamique, danse et musique avec les petits de la crèche, socio-esthétique, naturopathie... C'est ouvert à tous les + de 60 ans et les aidants (même s'ils ne sont pas clients ADMR). Renseignements au 06 76 99 63 27 ou mail : lprigent@admr29pi.org. Programme complet sur www.admr-paysdiroise.fr

ALCOOL-ASSISTANCE PLOUDALMEZEAU : Prochaine réunion mensuelle le **Vendredi 13 Mars à 20H30**, Hall multifonctions à Ploudalmézeau. Thème : " s'investir dans l'association " - Réunion ouverte à tous. Renseignements : 06 83 26 51 91.

MULTI-ACCUEIL « LES PETITS DAUPHINS » - PORSPODER : Le multi-accueil « Les Petits Dauphins » est un établissement d'accueil du jeune enfant, de 2 mois ½ à 3 ans. 2 types d'accueil : - régulier : contrat établi entre la famille et le multi-accueil - occasionnel : l'enfant est accueilli en fonction des places disponibles. Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h. Renseignements : 06 37 69 07 11 / 02 98 89 51 51 – Site, <http://multiaccueil-lespetitsdauphins.fr> - Facebook – Mail, ass.lespetitsdauphins@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE « LES FARFADETS » - LANRIVOARÉ : « Vous avez besoin d'un mode de garde régulier ou de quelques heures par semaine ? La micro-crèche de Lanrivoaré accueille vos enfants les Lundis, Mardis et Jeudis entre 7h30 et 18h. Contact : 02 98 32 40 23 ou par mail halte-garderie@lanrivoare.fr ».

FRANCE SERVICES – PLOUARZEL : 02 98 36 27 31 – France.services@plouarzel.bzh **PERMANENCES** : **Assistante sociale du CDAS de St Renan** : le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h sur rdv au CDAS 02 98 84 23 22.

Direction des Finances Publiques : 1 ou 2 lundis par mois, de 14H à 16H30 – Sur rendez-vous sur impots.gouv.fr ou à France Services

Familles Rurales : Défense des consommateurs : 3^{ème} jeudi du mois, de 10H à 12H – Sans rendez-vous.
Point numérique : 2^{ème} jeudi du mois, de 9H30 à 12H – Sans rendez-vous

Conciliateur de Justice : 2^{ème} mardi du mois, de 14H à 16H30 – Sur rendez-vous à France Services.

CDAD – Point-Justice : Information juridique – Conseils juridiques gratuits (Droits de la Famille, du logement, de la consommation, Aides aux victimes) – 3^{ème} vendredi du mois, de 14H à 17H – Sur rendez-vous à France Services.

Gendarmerie Nationale : 1^{er} jeudi du mois, de 9H à 12H – Sans rendez-vous.

Centre Social des armées : 2^{ème} vendredi du mois, de 9H à 12H – Sur rendez-vous.

Assistante sociale du CDAS de St Renan : le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h sur rdv au CDAS 02 98 84 23 22.

Ecrivain Public : 2^è et 4^è mardi du mois - Sans rendez-vous, gratuit et ouvert à tous.

MGEN : un mardi par mois de 9h à 12h sans rdv (se renseigner à France Services) et de 13h30 à 16h30 sur rdv au 3676.

Ker'aidants : Permanence d'accueil des aidants – Des questions, besoin d'information, prenez contact avec nous – Sur RdV : 07 48 13 42 82.

Ateliers Parcoursup' en entretien individualisé en partenariat avec l'association Tre-Arzh : **Le samedi le 7 mars, A 9h ou 10h30, Ouvert à tous, sur rendez-vous auprès de France services.**

Dans le cadre des prochaines élections municipales : **Permanences dédiées aux procurations de vote**, en collaboration avec la Gendarmerie de Saint-Renan les **Jeudi 05, Samedi 07 et 14 Mars, de 9h à 12h - Ouvert à tous, sans rendez-vous. Important** : La demande de procuration doit obligatoirement être effectuée en ligne en amont : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>. Lors de la permanence, la gendarmerie procédera à la validation du code de procuration. France Services peut, si nécessaire, accompagner les usagers dans la réalisation de la démarche en ligne, sur rendez-vous.

FRANCE SERVICES – SAINT-RENAN : 02 98 76 60 50 – France.services.saint-renan@finistere.fr

Intervention de l'Association « UFC Que Choisir » le **Mardi 10 Mars** – 1 rue de Lescao à SAINT-RENAN – Intervention sur inscription par téléphone. Diaporama et jeux avec échanges, présenté : « Comment réduire et gérer mes déchets ».

Besoin d'aide dans l'organisation de vos papiers administratifs ? Atelier « Je trie et j'organise mes papiers : durée de conservation des documents – Méthodologie de classement – Classement dématérialisé - le **Jeudi 19 Mars à 10H** – 1 rue de Lescao à SAINT-RENAN - Gratuit

/ CANTINE SCOLAIRE /

Lundi 09 Mars	Mardi 10 Mars	Jeudi 12 Mars	Vendredi 13 Mars
Emincé bicolore HVE Gratin de pâtes au jambon Compote de pommes HVE	Taboulé BIO Tajine de volaille Légumes du tajine Yaourt sucré BIO	Pizza au fromage Boulettes de veau à la milanaise Haricots verts BIO Fruit frais BIO	Potage de carottes IO Dhal de lentilles Riz créole BIO Gâteau mangue chocolat

/ PETITES ANNONCES /

* **RAIL EMPLOI SERVICES** : Poussières, mauvaises herbes ? L'association RAIL EMPLOI Services vous propose ménage et jardinage à domicile exécutés avec sérieux et discrétion. Intervention selon vos besoins. Avec l'avance immédiate du crédit d'impôt, vous ne payez que 50 %. Appelez-nous au 02 98 48 01 68. RAIL EMPLOI SERVICES : Proximité, Qualité, Simplicité.

* « **Multi-Service Plomberie Chauffage** » : Erwan PRONOST – Kerdusval à Plourin – ☎ 06 99 60 32 83.

* « **NICO EST LÀ - Multiservice** » Bricolage, Jardinage, Nettoyage haute pression, Vigilance domicile, Livraison courses à domicile, Nettoyage vitres et sols, Aide au déménagement, sur Plourin et alentours. ☎ 06 13 39 10 44 – Nico.est.la.29@gmail.com – www.nico-est-la.fr

* « **LA CAVE de GILLES** » : Les vins de table « IGP du Var » en rosé et rouge sont arrivés en bouteilles et aussi en bib de 3 et 5 litres. Excellent rapport qualité / prix, à découvrir absolument. Dégustation et vente sur rendez-vous au 06.85.10.86.85.

* « **Ben G Auto** » : Entretien et réparation toutes marques, du Lundi au Vendredi – zone de Keryar à Plourin (après la déchetterie) – ☎ 02 98 07 53 79.

/ EMPLOI /

* « **SDIS 29 – Nageur Sauveteur** » : La campagne d'engagement « Surveillance des baignades et des activités nautiques » a débuté. Les candidats peuvent postuler jusqu'au 09 Mars 2026. Renseignements : 02 79 18 12 40 – surveillance.baignade@sdis29.fr – www.sdis29.fr.

* L'ANEFA 29 (Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture) : L'ensemble de nos offres est consultable sur notre site www.lagriculture-recrute.org.

/ MEMENTO /

* **Pharmacie** : Composer le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.

* **RAIL emploi services** : Ménage – Jardinage - Petits travaux de bricolage - Garde d'enfants ... 02 98 48 01 68.

* **Atelier Communal** : 02 98 04 36 81.

* **Déchetterie – PLOURIN** : 02 98 04 43 68.

* **C. C. P. I.** : 02 98 84 28 65.

* **Syndicat de propriété rurale du Finistère** : Luc BALEY juge au Tribunal paritaire des baux ruraux de Brest : 02 98 84 30 12 - 06 50 42 06 69.

* **Conciliateur de justice** : Joël PRIETZ Mairie de Ploudalmézeau. Permanence le jeudi après-midi de 14h à 17h : 02 98 48 10 48.

* **Equipe Iroise du Secours catholique** : Tel 06.75.01.93.13 – equipe.iroise@secours-catholique.org.

* **Presse locale** : Le Télégramme : Valérie BELLOT – 06 11 12 14 22 – valerie.bellot.telegramme@proton.me

Ouest France : Jean Vantalton – 06 20 95 63 16 – jeanvantalton@gmail.com

COMMUNIQUÉS DE LA CCPI - Services communautaires : 02 98 84 28 65

Maison de l'Emploi : Toutes les offres d'emploi sur <https://www.facebook.com/EconomieEtEmploi.PaysIroiseCommunaute> et pays-iroise.bzh. Infos : maison.emploi@ccpi.bzh / 02 98 32 47 80.

Découverte et recrutement serres de tomates (CDD de 6 à 9 mois), **10/03 Milizac** (Le Guern), **12/03 Guilers** (Hautin), **24/03 Milizac** (Bizien)
P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : Accompagnement individualisé et collectif de personnes en recherche d'emploi (Préinscription obligatoire). **Mission Locale (pour les – de 26 ans)** : Du Lundi au Vendredi sur RDV au 02 98 32 43 05.

Concertation préalable à l'élaboration du PLUi-H : Les habitants peuvent consulter l'état d'avancement des documents du PLUi-H et formuler des suggestions ou demandes sur le registre dématérialisé en ligne sur pays-iroise.bzh, par mail ou courrier postal, dans les 21 points concertation (communes du Pays d'Iroise et siège communautaire). En savoir plus : pays-iroise.bzh (rubrique Urbanisme et Habitat), un avis ou une question : concertation-plui@ccpi.bzh ou sur le [registre dématérialisé](http://registre.dematerialisee.fr).

Habitat – Des aides pour la rénovation énergétique : Le saviez-vous ? L'isolation des vos combles peut vous faire réaliser jusqu'à 30% sur votre facture d'énergie. Un projet ? Besoin de conseils ? Contacter un conseiller **Tinerie** (service public de la rénovation énergétique) au 02 98 33 20 09. Permanences les 1^{er} et 4^e vendredi du mois au siège de Pays d'Iroise Communauté, Lanrivoaré.

Habitat – Permanence gratuite du CAUE : Vous avez un projet de construction ? De réhabilitation ? De rénovation ? **Profitez des conseils d'un architecte du CAUE** (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) chaque 3e jeudi du mois à la Communauté de communes du Pays d'Iroise ! Gratuit, sur rendez-vous. **Prochaines permanences les 19/03 et le 16/04**. Prise de rendez-vous au 02 98 84 28 65. Infos et dates 2026 sur caue-finistere.fr.

Déchets – Propriétaire d'un bien en Pays d'Iroise – Comment signaler un changement ? Vous êtes propriétaire d'un bien en Pays d'Iroise ? Pensez à **signaler tout changement** : déménagement, vente, acquisition ou nouvelle construction à dechets@ccpi.bzh. Retrouvez toutes vos démarches sur pays-iroise.bzh.

Souscription des acteurs touristiques à l'Office de Tourisme Iroise Bretagne : Intégrez le réseau des acteurs du tourisme en Iroise. Pour les propriétaires d'un meublé ou de chambres d'hôtes nous vous invitons à contacter le service hébergements au 02 98 89 55 04 / hebergement@iroise-bretagne.bzh. Pour les restaurateurs, prestataires d'activités, commerçants, artistes, artisans... nous vous invitons à contacter Solen au 02 98 89 69 46 / solen@iroise-bretagne.bzh. Plus d'info sur : <https://www.iroise-bretagne.bzh/espace-pro/>

Offrez une seconde vie à nos articles sports et loisirs : Des espaces sont aménagés dans chaque déchetterie pour collecter les articles de sport et de loisir (vélos, gilets de sauvetage, raquettes, chaussures de sport...). Déposez votre article en bon état dans la zone de réemploi destinée aux recycleries partenaires. Hors d'usage ? Déposez-le dans l'espace réservé aux articles de sport, il sera recyclé.

Ecole de musique d'Iroise : musique.pays-iroise.bzh - 02 98 32 97 85 - musique@ccpi.bzh - nathalie.leflem@ccpi.bzh / 02 98 84 97 60.

Concert – 07 Mars : Tremplin Nouvelle Scène Klassic !, Saint Renan, L'Amphi, 14H.

Stages – 14 & 15 Mars : MAO, Saint Renan, Espace culturel, 14h-18h

18 Mars : Atelier électro douce / Soleil planète / Semaine

de la petite enfance, Saint Renan, L'Amphi, 10h30-11h30

Infos et inscriptions au 02 98 32 97 85.

Forum de l'emploi et des jobs d'été : **Samedi 07 Mars, de 9H30 à 12H, à l'Espace culturel à SAINT-RENAN**. Vous êtes à la recherche d'un emploi durable (CDI/CDD) ou d'un job pour l'été. Venez rencontrer des employeurs et partenaires de l'emploi. Espaces : alternance, création d'activité, mobilité, habitat. Information collective à 10h : J'ai moins de 18 ans – mode d'emploi.

APPEL BENEVOLES POUR L'OPERATION « J'AIME LA NATURE PROPRE »

La société de chasse recherche des volontaires pour ramasser les déchets afin de préserver notre environnement

Les Samedi 07 Mars, l'après-midi et le Dimanche 08 Mars, le matin.

Au programme : Accueil des participants, explications des consignes, distribution du matériel, ramassage et tri des déchets.

Le lieu de rendez-vous et horaires vous seront communiqués lors de l'inscription.

Inscription et renseignements au 06 66 68 71 29.

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 27 février 2026

Le vendredi 27 février 2026 à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PLOURIN, se sont réunis à la Mairie.

Tous les Conseillers sont présents.

Secrétaire de séance : Vanessa MOENNER.

Le compte-rendu de la réunion du 13 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité.

Bail commercial – Bâtiment communal ex-Cédaxe

Le Conseil Municipal examine la proposition de location du rez-de-chaussée du bâtiment communal ex-Cédaxe à M. Thomas SALAÛN dans le cadre d'un bail commercial.

Conditions proposées :

Loyer mensuel : 540 € HT

Bail commercial 3 – 6 – 9 ans

Option d'achat possible à chaque échéance triennale

Prix de base fixé au 1er trimestre 2026 : 80 000 €

Les loyers versés entre la date de paiement des premiers loyers et la date de vente viendront en déduction du prix de cession

Païement des loyers débutant 3 mois après l'ouverture effective de l'activité

Obligation de maintenir une activité commerciale de proximité (bar, tabac, commerce alimentaire, etc.)

Interdiction de transformer le local en logement permanent ou en logement touristique sans accord préalable du Conseil Municipal.

Accord unanime.

Bail de mise à disposition – Champ photovoltaïque de Lanrinou

Le Conseil Municipal autorise la signature d'une convention de mise à disposition d'une partie du terrain communal situé au champ photovoltaïque de Lanrinou au profit du SDEF, en vue de l'installation d'un dispositif de stockage par batterie.

Caractéristiques :

Surface : entre 50 m² et 100 m²

Loyer forfaitaire : 500 € par an, indexé

Convention annexée à la délibération

Monsieur le Maire se retire.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des membres présents donne son accord pour signer la convention avec le SDEF.

Convention financière – Extension du réseau d'éclairage public

Le Conseil Municipal approuve la convention financière à intervenir avec le SDEF pour les travaux d'extension du réseau d'éclairage public rue Sainte-Azénor pour une participation de la commune à hauteur de 3 800 €. Monsieur le Maire se déporte.

Accord unanime pour autoriser l'adjoint aux travaux à signer ladite convention.

Vote des taux d'imposition 2026

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux des impôts à l'identique à ceux appliqués depuis 2022, soit la TH -Taxe d'Habitation - (uniquement pour les contribuables qui possèdent une résidence secondaire) le taux de 22,40 ; pour le Foncier Bâti : 37,60 et le Foncier Non Bâti : 43,20.

La prévision de budget a été faite lors de la commission des finances sur cette proposition. Toutefois, compte tenu des augmentations des bases décidées par le législateur lors du vote de la loi des finances, les bases ont été revalorisées de 0,8 %, pourcentage qui induit une sensible augmentation du produit fiscal pour la commune de l'ordre de 14 930 € hors allocations compensatrices et coefficient correcteur. Cette progression tient compte également de l'augmentation des biens imposables, notamment pour la taxe foncière du fait de l'intégration au produit fiscal des terrains qui ont bénéficié des exonérations les 2 premières années.

Le budget qui sera présenté à suivre est basé sur cette proposition de fixation du taux du Foncier Bâti à 37,60 et celui du Foncier Non Bâti à 43,20 et la Taxe d'Habitation à 22,40, la Taxe d'Habitation ne représentant qu'à peine 4 % du produit fiscal.

Avis favorable à l'unanimité pour reconduire les taux votés en 2022.

Accord unanime.

Approbation du Compte Financier Unique 2025

Arnaud SANJOSE, Conseiller délégué aux finances présente successivement les comptes financiers uniques du budget général, celui des différents lotissements sous forme de diaporama.

➤ **BUDGET DE LA COMMUNE :**

Les recettes de la section de FONCTIONNEMENT se sont élevées à 1 671 088 € dont 135 279 € en produits de services (cantines – garderie – location de salles), remboursements sur salaires (arrêts maladie) 41 441 €.

Les dotations de l'État et subventions pour 405 667 €, la fiscalité 760 169 € (impôts locaux), autres recettes pour 105 667€ (dotations, subventions et participations).

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 331 901 € dont : 349 307 € en charges à caractère général (entretien voirie, bâtiments, terrains, achat de carburant, gaz, fuel, électricité, eau, contrats de prestations de service, assurances, entretien du matériel roulant, fournitures scolaires, réceptions dont repas des aînés de la commune, frais de téléphone, d'affranchissement, services bancaires, organismes extérieurs, impôts et taxe foncière.

Les charges de personnel ont été de 627 450 €, soit 47 ,1 % du total des dépenses de fonctionnement de la commune - pour la charge nette de ce montant il convient de déduire 41 441 € en recettes atténuatives pour des remboursements sur rémunérations pour maladie, arrêts de travail.

Les autres dépenses de gestion d'un montant de 237 421 € concernent les subventions aux associations ou aux organismes de regroupement (maison de l'enfance – jeunes du Four, etc....) pour 55 802 €, les indemnités des élus et cotisations pour 76 688 € et un reversement de 30 361 € à la CCPI au titre de la compensation de charges transférées et 8 714,55 € au titre des droits de projection de films et divers licences et logiciels et remise sur loyers pour les commerces.

Enfin, les autres charges se montent à 117 703 € dont 12 668 € en intérêts de la dette, 10 099 € en amortissements pour des études et 94937 € de cession de terrain au lotissement Park Kreiz.

Il en ressort un résultat de 391 187 €.

Au niveau des INVESTISSEMENTS :

Les dépenses de l'exercice se sont montées à 917 135,14 € et les recettes à 742 022,65 €, ce qui conduit à un déficit de 175 112,49€.

Les différentes dépenses concernent le remboursement du capital des emprunts pour 122 523 €, les travaux sur bâtiments communaux dont le remplacement des chaudières gaz par des pompes à chaleur à la salle Kan Lévénéz et à la résidence Kavel, les travaux d'aménagement des étages dans le bâtiment du Foyer des Jeunes, les travaux d'aménagement des 2 logements au-dessus de l'ex-cedaxe l'acquisition de matériel divers et de mobilier, licences informatiques etc...380 836 €, les opérations d'ordres 105 963,58 €, l'aménagement de création de cheminement doux rue du Tumulus, An Hent Houarn, route de l'Argoat et Venelle de Villaren pour 328794 €.

Les recettes se montent à 742 023 € qui se décomposent ainsi : affectation du résultat fonctionnement 2024 : 389 770 €, subventions : 134 677 €, amortissements : 10099 €, FCTVA 99 814 €, Taxe d'aménagement : 12 236 €, cessions : 94 937 €, et recettes diverses 490 €.

La synthèse du compte financier unique 2025 avec reprise du déficit d'investissement de 2024 donne le résultat suivant :

FONCTIONNEMENT :	Dépenses :	1 331 901,22 €	-	Recettes :	1 671 088,10 €	-	solde :	+ 339 186,88 €
INVESTISSEMENT :	Dépenses :	917 135,14 €	-	Recettes :	742 022,65 €	-	solde :	- 175 112,49 €
TOTAL	Dépenses :	2 249 036,36 €	-	Recettes :	2 413 110,75 €	-	solde :	+ 164 074,39 €.

➤ **LOTISSEMENTS du Krugell et Park Kreiz :**

Monsieur Arnaud SANJOSE présente le compte financier unique du lotissement du Krugell le résultat de clôture en fonctionnement est de 0 € et en investissement 0 €. Il est proposé de clore ce budget vu que les travaux sont achevés.

Pour le lotissement de Park-Kreiz, les recettes de fonctionnement se sont élevées à 257 336,90 € les dépenses à 227 714,78 €, soit un excédent de clôture section de fonctionnement de 29 622,12 €. Pour ce qui est de l'investissement en dépenses à 279 190,13 € et en recettes à 182 287,12 € le résultat de clôture est de 0 € en investissement, Il est proposé de reporter le résultat de clôture sur l'exercice 2026 soit 29 622,12 €.

Vote des budgets 2026

➤ **BUDGET DE LA COMMUNE :**

Monsieur le Maire et Monsieur Arnaud SANJOSE, présentent à l'assemblée le projet de budget :

Le budget de fonctionnement s'équilibre à la somme de 1 485 141 €.

Les recettes principales se composent ainsi : Produits des services et du domaine : 212 500 €, impôts et taxes : 751 136 €, dotations et participations pour 372 955 €, autres produits de gestion 68 550€, Opérations d'ordre pour travaux en régie : 80 000 €.

Les dépenses concernant les chapitres suivants : charges à caractère général : 354 900 €, dépenses de personnel : 645 250 €, autres charges de gestion : 242 110 €, charges financières – intérêts de la dette - pour 11 500 €, charges exceptionnelles de 1 000 €, dotations aux amortissements de 11 000 €. L'excédent prévisionnel de recettes par rapport aux dépenses est de 219 381 €.

Le budget d'investissement s'équilibre à la somme de 1 069 124 €.

Les principales dépenses concernent le remboursement du capital des emprunts est de 300 000 € dont 180 000€ d'un prêt court terme qui avait été conclu pour préfinancer les investissements au lotissement Park-Kreiz et ceux effectués sur la commune. Les autres dépenses concernent aux chapitres 21 et 23 pour un montant de 584 011 € avec les reports ou de nouvelles dépenses pour du matériel informatique et du mobilier, des reports pour des travaux de réseaux électriques, d'éclairage public et de communications électroniques, des travaux dans l'immeuble du l'ex CEDAXE, des travaux sur bâtiments communaux pour 281 624 €, des travaux de voirie pour 200 000 €. Un crédit 80 000 € en opération d'ordre pour les travaux sur les bâtiments réalisés en régie par le personnel communal (dont les travaux d'aménagement des locaux de l'ex CEDAXE). Les études et fonds de concours sont de 21 300 €.

Au niveau des recettes, l'affectation du résultat pour 339 187 €, diverses subventions et participations pour 147 820 €, le FCTVA et la taxe d'aménagement pour 80 000 €, les amortissements pour 21 000 €, et le virement prévisionnel du fonctionnement de 219 381 € ; une inscription d'un emprunt de 253 736 € nécessaire à l'équilibre du budget d'investissement qui s'élève en dépenses et recettes à 11 069 124 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget ainsi présenté.

➤ **BUDGET DES LOTISSEMENTS :**

Lotissement de Park-Kreiz :

Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 84 623 € en dépenses et recettes. En investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à un total de 0 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget ainsi présenté

Les budgets sont adoptés conformément aux documents présentés.

Motion relative au transfert de la compétence « réseaux électriques »

Lors de la prise de fonction du Premier Ministre, celui-ci a fait mention de rendre les conseil départementaux chef de files des réseaux d'eau, électrique, numériques. Cette proposition a suscité beaucoup d'interrogations au sein des structures existantes et notamment les syndicats départementaux d'énergie qui sont déjà organisés au niveau départemental et fonctionnent très bien avec une compétence quasi-exclusive qui concerne l'énergie. Pourquoi, bousculer ce qui fonctionne bien et qui donne satisfaction aux communes vue la composition des Syndicats qui sont gérés par les élus désignés par chaque conseil municipal à chaque échéance de renouvellement des conseils municipaux. Aussi, la FNCCR qui regroupe l'ensemble des Syndicats départementaux d'énergie français et le SDEF propose aux communes (toutes les communes du Département sont adhérentes au SDEF à l'exception de celles de Brest-Métropole qui sont regroupées en AODE) une motion relative à la non-acceptation du transfert de la compétence aux conseils départementaux.

Considérant l'importance du maintien de cette compétence à l'échelon communal et au niveau départemental au travers des SDE existant le conseil municipal adopte cette motion à l'unanimité.

AFFAIRES DIVERSES

Archivage communal

Compte tenu du volume important de documents à classer, le Conseil Municipal valide le recours complémentaire à l'archiviste du CDG 29 pour :

84 heures d'intervention

Taux horaire : 54 €

Coût total estimé : 4 536 €

Décision adoptée.

Demande d'exonération de loyer – Mme Anaïs RIOU

Mme Anaïs RIOU sollicite une exonération de loyer pour la période de juillet 2026 à février 2027 inclus, durant son congé maternité.

Suite à l'avis de la commission des finances, le Conseil Municipal décide :

d'accorder une exonération correspondant à la durée légale du congé maternité, soit 4 mois, soit l'équivalence à une réduction de 50 % sur les 8 mois sollicités.

Décision adoptée, une abstention.

Produit des amendes de police – Appel à projet

Le Conseil Municipal décide de déposer un dossier dans le cadre de l'appel à projet relatif au produit des amendes de police afin de financer des travaux d'aménagement de sécurité : rue Sainte-Azéonor, vers la rue de Kergoadès, jusqu'au panneau de sortie d'agglomération.

Accord unanime

4. Subvention – Ar Redadeg

Le Conseil Municipal examine la demande de subvention de l'association Ar Redaleg.

Et décide d'acheter 1 km.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20h00.

Fixation des tarifs communaux au 1er mars 2026

Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs communaux applicables à compter du 1er mars 2026, conformément au tableau présenté en séance.

Accord unanime.

TARIFS COMMUNAUX à partir du 1 ^{er} mars 2026			
Objet	2025	PROPOSITIONS	2026
Photocopies A4 Recto	0.10 €	0.10 €	0.10 €
Photocopie A4 Recto Verso	0.30 €	0.15 €	0.15 €
Photocopie A3 Recto	0.50 €	0.50 €	0.50 €
Photocopie A3 Recto Verso	0.80 €	0.80 €	0.80 €
Photocopies Etat Civil	0.10 €	0.10 €	0.10 €
Annonce KATK	1.50 €	1.50 €	1.50 €
Location tables/la table	4.50 €	4.50 €	4.50 €
Location bancs/le banc	1.20 €	1.20 €	1.20 €
Location chaises/la chaise	0.30 €	0.30 €	0.30 €
Terre Végétale – m²	4.50 €	4.50 €	4.50 €
Concession de 10 ans - 2m²	58.00 €	57.00 €	57.00 €
Concession 10 ans - 4 m²	113.00 €	114.00 €	114.00 €
Concession 10 ans – 6 m²	169.00 €	171.00 €	171.00 €
Concession de 30 ans – 2 m²	169.00 €	172.00 €	172.00 €
Concession de 30 ans - 4m²	338.00 €	344.00 €	344.00 €
Concession de 30 ans - 6 m²	507.00 €	516.00 €	516.00 €
Redevance assainissement part fixe	45.00 €	60.00 €	60.00 €
Redevance assainissement part variable	1.39 €	1.60 €	1.60 €
Location des terres Earl gélébart	127.86 €		indice fermage
Location des terres à Jo Fourm	896.06 €	indice fermage	
Location des terres à Eric Corolleur	174.35 €		
Location salle terrain de foot	180.00 €	180.00 €	180.00 €
Caution salle terrain de foot	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Retard 1/2 heure de rdv pour état des lieux	40.00 €	40.00 €	40.00 €
Annulation 8 jours avant la date prévue pour salle du terrain de foot	80.00 €	80.00 €	80.00 €
Kan Lévénez – durée 2 heures café	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Kan Lévénez plus-value plancher bois pour toutes locations	100.00 €	100.00 €	100.00 €
Kan Lévénez : la journée (24h) 10h à 11h le lendemain	420.00 €	450.00 €	450.00 €
Kan Lévénez : location pour 48 h) de 10h à 11 le surlendemain	820.00 €	750.00 €	750.00 €
Kan Lévénez location 72 h de 10h à 11h le 3ème jour		1 000.00 €	1 000.00 €
Plus-value pour préparer les salles la veille	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Caution salle Kan Lévénez	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
Annulation 2 mois avant date prévue	300.00 €	300.00 €	300.00 €
ASTALERI : l'ensemble de l'étage (hors travailleurs saisonniers) par nuitée – 15 personnes MAXI	500.00 €	500.00 €	500.00 €
ASTALERI : fourniture des draps et oreillers/lit/séjour moins de 7 jours/ lit utilisé		10.00 €	10.00 €
ASTALERI : location des appartements pour travailleurs /nuit/personne	12.00 €	12.00 €	12.00 €
ASTALERI : location pour tourisme en semaine (lundi au vendredi matin)/personne	25.00 €	35.00 €	35.00 €
ASTALERI : location pour tourisme en week-end (vendredi 16h au lundi 11h) : 2 nuitées	70.00 €	70.00 €	70.00 €
ASTALERI : caution	1 000.00 €	1 000.00 €	1 000.00 €
ASTALERI : location T2 à la semaine pour tourisme	500.00 €	500.00 €	500.00 €
ASTALERI : location T3 à la semaine pour tourisme	800.00 €	800.00 €	800.00 €
SALLES au rez-de-chaussée ASTALERI : uniquement aux associations sauf location de tout l'étage		60.00 €	60.00 €
salle Enezen	260.00 €	270.00 €	270.00 €
caution Salle Enezen	500.00 €	500.00 €	500.00 €
Location salle cybéri@ assos hors communes - particuliers	60.00 €	60.00 €	60.00 €
Location salle cybéri@ Entreprises : 1/2 journée ou soirée	220.00 €	220.00 €	220.00 €
Location salle cybéri@ Entreprises : journée	330.00 €	330.00 €	330.00 €
caution salle Cybéri@	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Ciné au cybéri@ : tarif adulte	5.00 €	5.00 €	5.00 €
Ciné au Cybéri@ : tarif réduit	4.00 €	4.00 €	4.00 €
Utilisation du boulodrome : caution	50.00 €	50.00 €	50.00 €
Bibliothèque adhésion famille	20.00 €	20.00 €	20.00 €
Bibliothèque adhésion individuelle	15.00 €	15.00 €	15.00 €
Vente délaissés communaux petite surface surfaces enherbées : le m2		0.50 €	0.50 €
Routes empierrées		1.50 €	1.50 €
Routes goudronnées		3.00 €	3.00 €
Routes goudronnées moins de 4-5 ans		8.00 €	8.00 €
Rédaction acte administratif		barème CDG	barème CDG